

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

2 CV (AZ série KA)
ACADIANE (AY série CD)
MEHARI (AY série CA)

N° 83 - 219 A

DIFFUSION :

TOUS PAYS

ANNEE MODELE 1984
Caractéristiques

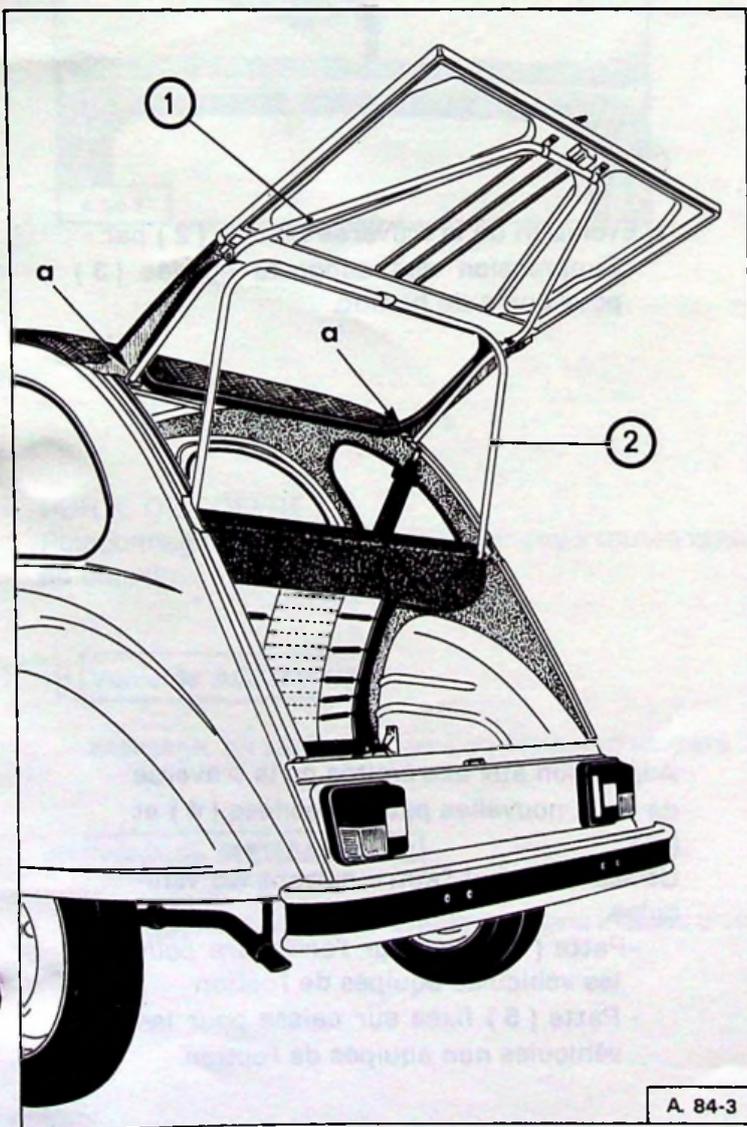
Le 27 Juillet 1983

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

Les véhicules "A" Année-Modèle 1984, comportent les modifications suivantes :

I. Véhicule 2 CV

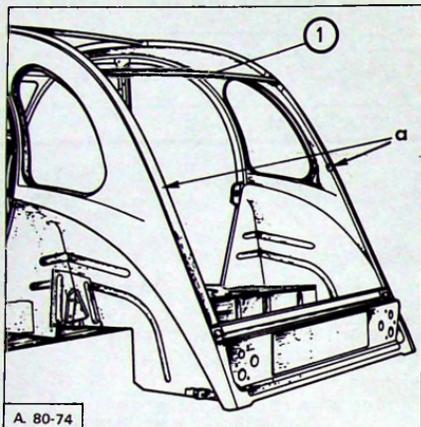
- La 2 CV6 spéciale E équipée d'un embrayage centrifuge est supprimée.
- Montage en série sur toutes les versions France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm. Le scellement est inchangé.
- Essue-glace : longueur des porte-raclettes diminuée (6 mm environ).
- Possibilités sur tout modèle de l'option "Agrandissement de l'ouverture de malle".



Une armature tubulaire (1) articulée sur la traverse de caisse en « a » solidarise la lunette arrière à la porte de malle. L'ensemble étant maintenu en position d'ouverture au moyen d'une béquille (2).

MODIFICATIONS

Cette nouvelle option entraîne les modifications suivantes :

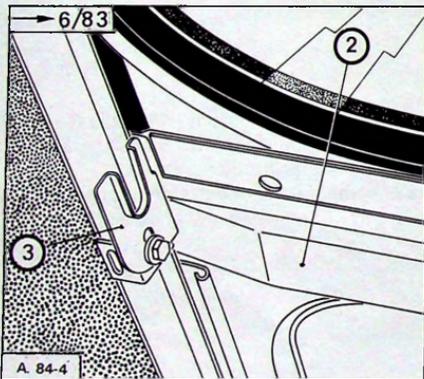


CARROSSERIE :

- Déplacement vers le haut (8 mm environ) de la traverse arrière (1) pour garantir l'ouverture.
- Légers emboutissages sur panneaux de côté en « a ».

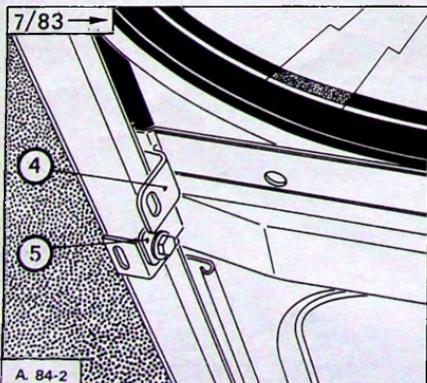
Ces modifications sont étendues sur toutes les versions "Année-Modèle 1984".

Réparation : A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que des carrosseries modifiées. Le n° P.R. reste inchangé.

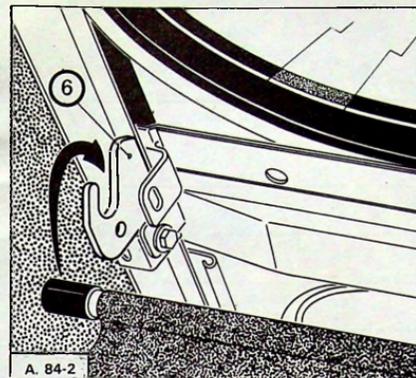


CAPOTE :

- 1) Evolution de la traverse arrière (2) par :
 - Suppression des supports soudés (3) pour barre de hamac.

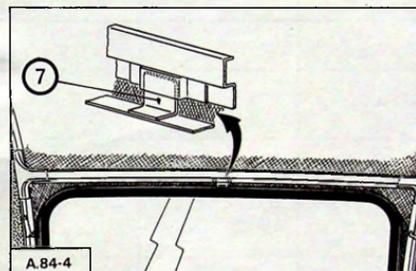


- Adjonction aux extrémités de la traverse de deux nouvelles pattes soudées (4) et (5). Utiliser l'une ou l'autre suivant les véhicules :
 - Patte (4) fixée sur l'armature pour les véhicules équipés de l'option
 - Patte (5) fixée sur caisse pour les véhicules non équipés de l'option.



- 2) Nouvelle fixation de la barre de hamac. Les versions équipées d'un hamac reçoivent deux nouveaux supports (6).

La barre de hamac est légèrement rallongée (15 mm environ).



- 3) Encadrement de lunette arrière. Suite au déplacement vers le haut de la traverse de carrosserie, rallongement (10 mm environ) de la patte (7) soudée sur l'encadrement de lunette arrière. *Cette patte est coupée pour les versions équipées de l'option "Agrandissement de l'ouverture de malle".*

Réparation : Les nouvelles capotes remplacent les anciennes. Diminuer, si nécessaire la longueur de la patte (7) pour l'adapter aux anciennes carrosseries et monter les nouveaux supports de barre de hamac (6) N° P.R.95 592 564.

PORTE DE COFFRE :

Poinçonnages supplémentaires étendus à toutes versions pour fixation de l'armature et du crochet de béquille.

II. Véhicule ACADIANE

Montage, en série, sur version France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm.

III. Véhicule MEHARI 4 x 2

Montage, en série, sur toutes versions France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm.

IV. **TEINTES DES CARROSSERIES**

TEINTES	REF.	2 CV 6 SPECIALE CLUB	2 CV 6 CHARLESTON	ACADIANE	MEHARI
Blanc Meije	GWB	•		•	
Beige Colorado	GDB	•			
Bleu Lagune	GNA	•			
Gris Cormoran	GVP	•			
Rouge Vallenga	GKB	•			
Beige Impala	GDY			•	
Bleu Camargue	GNX			•	
Gris Cormoran/ Gris Nocturne	GVP GVR		•		
Rouge Delage/ Noir	GKA GYA		•		
Beige Hoggar	GAC				•
Jaune Atacama	GAD				•
Orange TP	GEG				•
Vert Montana	GPD				•

V. **HABILLAGE INTERIEUR**

Sur 2 CV6, nouveau garnissage de sièges en toile à rayures de coloris Gris/Beige/Marron applicable pour toutes teintes de carrosserie avec panneaux de portière teinte Beige en harmonie.